

27 mai 2003

03.128

Interpellation du groupe socialiste**Des effets du programme d'allègement budgétaire de la Confédération sur le canton de Neuchâtel et plus particulièrement sur ses finances**

Le Conseil fédéral vient de présenter son "programme d'allègement budgétaire 2003" qui prévoit des économies sévères aboutissant en 2006 à 2900 millions de francs de coupes et à 500 millions de francs de recettes supplémentaires par rapport à la planification financière en vigueur.

Il est à prévoir que ces mesures d'économies déploieront des effets substantiels dans les cantons.

Les cantons vont participer à une conférence de consultation à l'invitation de la Confédération et pourront prendre position.

Dans ce contexte, nous demandons au Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes:

1. Quelles seront les conséquences du programme fédéral d'allègement budgétaire sur les finances cantonales?
2. Y a-t-il des secteurs dans lesquels le programme fédéral d'allègement budgétaire pourrait aboutir à une diminution notable voire à un démantèlement des prestations publiques et quels effets cela entraînera-t-il sur la population et sur l'économie de notre canton? Notamment en ce qui concerne:
 - a) la formation (coupes dans les augmentations de dépenses prévues pour la formation professionnelle, l'Université, les HES);
 - b) les institutions pour handicapés (diminution des contributions fédérales prévues);
 - c) les transports publics (transports régionaux);
 - d) l'énergie (abandon du programme *SuisseEnergie*);
 - e) les forêts (diminution des contributions fédérales);
 - f) l'encouragement à la construction de logements.

Signataires: M. Debély et O. Duvoisin.